Pas·de·Calais
Le Département

Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20260928-lmc1549562-DE-1-1
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026

Publication électronique le : 20 octobre 2026

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Zohra OUAGUEF

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Christiane DUYME, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Cécile YOSBERGUE.

Excusé(s) : Mme Maryse CAUWET, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, M. Alain MEQUIGNON, Mme Caroline MATRAT, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Ludovic PAJOT, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Guy HEDDEBAUX, Mme Maryse JUMEZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Philippe MIGNONET, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, Mme Françoise VASSEUR.

Absent(s) : M. Steeve BRIOIS, M. Michel DAGBERT, M. François VIAL.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CGCT

(N°2026-386)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 ;
Vu le Code du Patrimoine et, notamment, ses articles L.523-4 et suivants ;
Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation

de compétences au Président du Conseil départemental » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 3ème commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 01/06/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du Patrimoine susvisés, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département, pour l'année 2025, tel que présenté au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 75 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absents sans délégation de vote : 3 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Rassemblement National)

(Adopté)

….....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 28 septembre 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Archéologie
Service d'Archéologie Préventive

RAPPORT N°17

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2026

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DIAGNOSTICS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.3211-2 DU CGCT

Lors de la séance du 1er juillet 2021, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 14 de l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), délégation au Président du Conseil départemental en matière de prise de décision mentionnées aux articles L.523-4 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental.

Vous trouverez ci-après, pour l'année 2025, l'ensemble des prescriptions de diagnostics archéologiques sur lequel le Département s'est positionné favorablement.

Territoire EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Bourlon	Département du Pas-de-Calais	Équipement public	Aménagement d'un giratoire
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Bapaume	Département du Pas-de-Calais	Équipement public	Contournement RD 917 sud-est de Bapaume
ARRAGEOIS Communauté de Communes des campagnes de l'Artois Avesnes-le-Comte Avesnes-le-Comte	Commune d'Avesnes-le-Comte	Équipement public	Restauration de l'église et aménagements du jardin
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Graincourt-lès-Havrincourt	Société du Canal Seine-Nord Europe	Équipement para public	Canal grand gabarit Seine-Nord Europe Secteur 4, site 4 tranche 2
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Bapaume Graincourt-lès-Havrincourt	Société du Canal Seine-Nord Europe	Équipement para public	Canal grand gabarit Seine-Nord Europe Secteur 4, site 21, tranche 2
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis – Marquion Bapaume Sauchy-Lestrée	Société du Canal Seine-Nord Europe	Équipement para public	Canal grand gabarit Seine-Nord Europe Secteur 4, site 33, tranches 1 et 2
ARRAGEOIS Communauté de Communes Osartis - Marquion Brebières Vitry-en-Artois	NEOTOM Habitat	Équipement privé	Logements collectifs et lots libres
ARTOIS Communauté de Communes de Flandre - Lys Beuvry Sailly-sur-la-Lys	MAVAN Aménageur	Équipement privé	Logements collectifs et lots libres

Territoire EPCI Canton Commune	Aménageur	Type de projet	Nature du projet
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Saint-Omer Saint-Omer	Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France	Équipement parapublic	Maison d'enfants à caractère social (MECS)
AUDOMAROIS Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer Fruges Coyecques	Commune de Coyecques	Équipement public	Logements sociaux et lots libres
BOULONNAIS Communauté d'Agglomération du Boulonnais Boulogne-sur-Mer - 1 Wimille	Habitat Hauts-de-France	Équipement parapublic	Construction de 16 logements participatifs et de 8 logements locatifs sociaux
CALAISIS Communauté de Communes du Pays d'Opale Calais – 2 Brêmes	Immo Investim.	Équipement privé	Logements locatifs et accès à la propriété
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération d'Hènin Carvin Carvin Carvin	SCI du Mont Salau	Équipement parapublic	Construction d'une messagerie
LENS-HÉNIN Communauté d'Agglomération de Lens – Liévin Lièvin Lièvin	SPL de l'Artois	Équipement para public	Logement social
MONTREUILLOIS-TERNOIS Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois Etaples Etaples	Commune d'Etaples	Équipement public	Requalification d'un ilot urbain
MONTREUILLOIS-TERNOIS Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois Etaples Etaples	Commune d'Etaples	Équipement public	Aménagement de la zone d'activité

À titre d'information, le Département a perçu en 2025 une subvention du Ministère de la Culture d'un montant de 668 750,41 € pour la réalisation des diagnostics archéologiques.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant de donner acte au Président du Conseil départemental de la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation en matière de prise de décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et 523-5 du Code du patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département, pour l'année 2025.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 01/06/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY